



BIBLIOTECA

RC 46

B5

1845



BIBLIOTHÈQUE

DU

MÉDECIN-PRACTICIEN.

DEUXIÈME SÉRIE.

MALADIES DE L'APPAREIL URINAIRE.

LIVRE DEUXIÈME.

MALADIES DE LA VESSIE, DE LA PROSTATE ET DE L'URÈTRE.

(Suite.)

ARTICLE IV.

Corps étrangers de la vessie.

Les véritables corps étrangers de la vessie sont ceux qui, venus du dehors, n'ont jamais appartenu à l'économie. Cependant les concrétions calcaires ou sanguines, qui se forment sur place, dans ce réservoir, ou qui y descendent des reins, seront traitées aussi avec le développement que nous voulons donner à tout ce qui peut nécessiter des opérations très-importantes, telles que la taille et la lithotritie.

Les corps étrangers proprement dits pénètrent dans la vessie par trois voies différentes, qui sont, dans l'ordre de leur fréquence : l'urètre, les plaies et le tube digestif.

§ 1. — Corps étrangers introduits dans la vessie par l'urètre.

a. *Tiges métalliques.* Les *aiguilles*, les *épingles*, sont les corps étrangers qu'au premier abord on s'attendrait le moins

à voir figurer ici ; or, ce sont ces objets qui se trouvent le plus souvent introduits dans la vessie. Les livres fourmillent de ces exemples.

Obs. 1. « Un laboureur, âgé de quarante ans, qui se plaignait depuis long-temps de difficulté d'uriner, de douleurs très-aiguës à la vessie, tomba dans le marasme. Après un mois de séjour dans l'hôpital de Padoue, étant sur le point de mourir, il demanda qu'on ouvrit son cadavre, afin qu'on connût la cause de sa dysurie opiniâtre : il dit qu'il y avait deux ans qu'il s'était introduit dans l'urètre une épingle ou aiguille à cheveux, de laiton ; et il ajouta qu'il ignorait encore si elle était sortie de ce canal, ou si elle y était restée. Morgagni étant instruit de ce fait, on procéda à l'examen anatomique des voies urinaires. L'urètre parut dans l'état naturel, sans ulcération ni cicatrice ; sa tunique interne, plus épaisse qu'à l'ordinaire, était lisse et blanchâtre. La vessie ne contenait pas d'urine ; elle était resserrée sur elle-même et d'une forme irrégulière ; il s'élevait de sa partie supérieure, et du côté droit, une espèce de petit sac épais, formé par l'extension de toutes les tuniques de ce viscère, et qui communiquait dans sa cavité par une ouverture assez ample. On trouva dans

le sac une pierre de la grosseur et de la forme d'une petite noix, enduite d'humour visqueuse, et qui avait pour noyau l'épingle dont ce malade avait parlé avant sa mort. Cette épingle, de trois travers de doigt de longueur, était forte et parfaitement droite; son tiers supérieur, ou sa tête, était recouvert par la concrétion pierreuse; les deux autres tiers, après avoir passé par l'orifice du sac ou prolongement de la vessie, se portaient obliquement en bas, et sa pointe était fichée dans le côté gauche du bas-fond de ce viscère, de sorte qu'il aurait été très-difficile d'en faire l'extraction. » (*De sed.*, ép. 42, art. 28.)

Tout le monde connaît le fait de Paré, « où un homme s'était introduit par l'urètre une aiguille, dont coutumièrement les couturiers se servent ». Parmi ces corps aigus ce sont le plus ordinairement des épingles de tête que les femmes semblent avoir choisies. Morgagni en parle (*De sedibus*, epist. 42, art. 20.) comme d'une chose très-commune parmi les Italiennes.

Obs. 2. « Une fille de Padoue, âgée de dix-neuf ans, voulant une nuit se soulager d'une démangeaison qu'elle sentait aux parties naturelles, employa pour cet effet la tête d'une longue épingle de fer. Cette épingle, passée dans l'urètre, tomba dans la vessie : cette fille essaya inutilement de la retirer. La honte lui fit taire son aventure pendant huit mois; les douleurs qu'elle souffrait occasionnèrent en elle un dépérissement si visible, que ses parents s'en aperçurent et parvinrent à lui faire avouer la cause de son mal. Un chirurgien introduisit une sonde d'acier dans la vessie, et ne sentit qu'avec peine le corps étranger. L'introduction du doigt dans le vagin ne lui fit trouver aucune dureté ni tumeur. Pour reconnaître ce corps si obstiné à se cacher, il dilata l'urètre avec une tente d'éponge préparée. Ayant, à l'aide d'un gorgere, introduit le doigt dans la vessie, il sentit distinctement l'épingle, dont plus d'un tiers était incrusté de matière pierreuse. La portion calculeuse était logée vers la partie antérieure et postérieure de la vessie dans une espèce de poche que ce viscère avait formée autour de cette concrétion. Le reste de l'épingle traversait

la vessie de droite à gauche. On n'osa point faire l'extraction de ce corps étranger avec des tenettes introduites par l'urètre. On se décida à faire la taille au haut appareil, et l'on tira facilement la pierre à laquelle l'épingle servait de noyau. Cette fille mourut le troisième jour après l'opération, malgré tous les secours qu'on lui procura. » (*Acad. des sc. de Paris*, ann. 1758, obs. 3.)

C'est presque toujours ainsi, pour apaiser une démangeaison quelconque, que ces corps étrangers sont engagés dans le commencement de l'urètre; ils échappent à la main qui les conduit et sont engloutis par le canal. D'autres fois une sorte de curiosité bizarre, née sans doute du désœuvrement, explique seule la chose. Comment se rendre compte autrement de l'introduction d'un poinçon dans la vessie d'un garçon de vingt-cinq ans (*Colot*, p. 176)? Peut-on dire qu'il s'y mêle une pensée de libertinage? Ce serait dans le but de se soulager d'un mal qu'il ressentait, qu'un soldat italien aurait fait le même usage d'un foret d'aiguillette, long d'environ deux pouces, qui glissa dans la vessie, où il resta huit mois, et dont il fut retiré par la taille avec une pierre à laquelle il servait de noyau (*Tolet, Traité de la lithotomie*, p. 55). Un autre, dont parle Lamotte (*Traité de chirurgie*, t. III, p. 211), avait donné la préférence à un bout de fil de fer.

b. Tubes de verre ou de terre.

Obs. 3. « Un jeune homme de vingt ans, s'était introduit le bout fermé d'un baromètre, long d'environ trois pouces, sur deux lignes trois quarts de diamètre, et à paroi très-mince. Ce tube pénétra dans la vessie, où il séjourna plus de quatre mois. Il produisit des accidents primitifs assez graves, qui se calmèrent par un séjour au lit de deux mois, qu'une autre maladie vint rendre nécessaire. Dès que le malade put faire de l'exercice, les douleurs reparurent, et s'aggravèrent au point qu'il fut obligé d'entrer à l'hôpital Necker. La connaissance de ce qui s'était passé, ne permettant pas de se méprendre sur la nature du mal, je procédai immédiatement à l'extraction du corps étranger, qui fut saisi, à une première séance, avec une

pince à trois branches; mais, comme il ne pouvait résister à la pression, il se brisa; quelques fragments furent extraits dans la pince, et plusieurs sortirent d'eux-mêmes avec l'urine. D'autres parcelles furent encore retirées, quelques jours après, par le même procédé. Enfin, le 27 septembre 1857, le malade rendit, avec l'urine, ce qui restait du tube, dont les parois étaient couvertes d'une incrustation grise, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cette portion avait dix-sept lignes de longueur, et présentait le cul-de-sac intact; l'autre bout était coupé en biseau. Le malade n'éprouva aucun des accidents que devait faire craindre le passage dans l'urètre de corps si tranchants, et sa santé fut promptement rétablie. » (*Civiale, Traité de l'affect. calculeuse*, p. 109.)

Obs. 4. Un malade, atteint de rétention d'urine, se servit dans une crise, à défaut de sonde, d'un tuyau de pipe, qui se cassa et s'arrêta dans le col de la vessie. Les douleurs du malheureux en devinrent plus cruelles. Ennuyé de souffrir, et attribuant plutôt ses tourments à une pierre qu'au tuyau de pipe, il se soumit à la taille. On lui retira en fragments l'algale qu'il avait eu la malencontreuse idée d'improviser. (*Richer., Ephem. cur. nat.*, dec. 2, an. 6, 1588, ob. 196). Il est inutile de multiplier des citations complètement identiques. Ici les faits ne sauraient être instructifs que par leurs différences, et nous n'en ferons usage, comme toujours, qu'à l'appui des principes ou des préceptes de la science.

c. Tiges ligneuses ou éburnées. Ici, les exemples ne sont pas moins multipliés que pour les substances métalliques. Tantôt, c'est une allumette, comme chez un jeune homme dont parle Deschamps; tantôt, un petit bâton de sarment, ainsi que dans l'observation suivante :

Obs. 5. « M. Bonnet, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Clermont en Auvergne, a communiqué à l'Académie de chirurgie, en janvier 1777, un cas de ce genre. Un homme, âgé de quarante-cinq ans, étant assis auprès d'un cep de vigne, prit un petit bâton de sarment, pour se polluer et exciter l'éjaculation de la semence. Pendant l'ivresse du plaisir qu'il éprouva, ayant enfoncé le petit bâton

trop avant dans l'urètre, et l'ayant abandonné, ce corps s'insinua dans la vessie et causa bientôt les accidents ordinaires lorsque des corps étrangers sont introduits dans ce viscère. M. Bonnet fit à cet homme l'opération de la taille, et tira avec une pince à polype ce bâton qui avait trois pouces de longueur, huit lignes de circonférence, et qui était incrusté de beaucoup de matière calculeuse. Il ne survint pas d'accidents. La guérison de la plaie fut accomplie dans l'espace de trois semaines. » (*Chopart, ibid.*, t. II, p. 118.)

A Londres, dans ces derniers temps, on a extrait, dit-on, de la vessie, par la taille, une baguette de bois longue de sept pouces (*The London med. Gaz.*, t. IV, p. 507.)

L'exemple suivant est moins remarquable par l'accident lui-même, que par les étranges circonstances qui le précédèrent et l'amènèrent.

Obs. 6. « Gabriel Galieu se livra à la masturbation dès l'âge de quinze ans, avec un tel excès, qu'il la réitérait huit fois par jour. Peu de temps après, l'éjaculation de la semence devint rare et si difficile, qu'il se fatiguait pendant une heure pour l'obtenir; ce qui le mettait dans un état de convulsion générale, et encore ne rendait-il que quelques gouttes de sang et point d'humour séminale. Il ne se servit que de sa main jusqu'à l'âge de vingt-six ans pour satisfaire cette dangereuse passion. Ne pouvant plus ensuite exciter l'éjaculation par ce moyen, qui ne faisait qu'entretenir la verge dans un état de priapisme presque continu, il imagina de se chatouiller le canal de l'urètre avec une petite baguette de bois d'environ six pouces de longueur. Il l'y introduisit plus ou moins, sans l'enduire d'aucune substance, grasse ou mucilagineuse, capable d'adoucir la rude impression qu'elle devait faire sur une partie aussi sensible. L'état de berger, qu'il avait embrassé, lui donnait souvent l'occasion d'être seul, et de se livrer facilement à sa passion; aussi, employait-il à différentes reprises, quelques heures de la journée à se titiller l'intérieur de l'urètre avec sa baguette. Il en fit constamment usage pendant l'espace de seize années; elle lui procurait une éjaculation plus ou moins

4
abondante. Le canal de l'urètre, par un frottement de cette nature, si souvent réitéré et si long-temps soutenu, devint dur, calleux, et absolument insensible. Galieu trouva alors sa baguette aussi inutile que sa main et se crut le plus malheureux des hommes. L'aversion insurmontable qu'il avait pour les femmes, l'abstinence à laquelle il se voyait réduit, l'érection continuelle qui provoquait sa passion sans qu'il pût l'assouvir, semblaient, en effet, justifier son idée. Dans cet état d'effervescence mélancolique qui avait lieu tant au physique qu'au moral, ce berger laissait souvent errer son troupeau; il ne s'occupait que de la recherche d'un nouveau moyen propre à se satisfaire. Après bien des tentatives également infructueuses, il revint avec un nouvel acharnement à l'usage de la main et de la baguette; mais voyant que ces moyens ne faisaient qu'irriter ses faux besoins, il tira, comme par désespoir, un mauvais couteau de sa poche, avec lequel il s'incisa le gland, suivant la longueur du canal de l'urètre. Cette incision, qui aurait causé à tout autre homme les douleurs les plus aiguës, ne lui procura qu'une sensation agréable, suivie d'une éjaculation complète. Enchanté de son heureuse découverte, il résolut de se dédommager de son abstinence forcée, toutes les fois que sa fureur le dominerait. Les fossés, les buissons, les rochers lui servaient d'asile pour répéter ou exercer son nouveau procédé, qui lui procurait toujours le plaisir et l'éjaculation qu'il en attendait. Enfin, donnant tout l'essor possible à sa passion, il parvint, peut-être en mille reprises, à se fendre la verge en deux parties exactement égales, depuis le méat urinaire du gland jusqu'à la partie de l'urètre et des corps caverneux qui répond au-dessus du scrotum et près de la symphyse du pubis.

» Lorsque le sang coulait en abondance, il arrêtait l'hémorragie en liant circulairement la verge avec une ficelle; et il serrait suffisamment la ligature pour s'opposer à l'écoulement du sang, sans en intercepter le cours dans les corps caverneux. Trois ou quatre heures après, il ôta cette ligature et abandonna les parties divisées à elles-mêmes. Les diverses

incisions qu'il se faisait à la verge, n'éteignaient pas ses désirs. Les corps caverneux, quoiqu'ils divisés, étaient souvent en érection, en divergeant à droite et à gauche. M. Sernin, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Narbonne, qui m'a communiqué ce fait, a été témoin du phénomène de cette érection.

» Ne pouvant plus se servir de son couteau, parce que la section de la verge se portait sur les os pubis, Galieu se vit dans de nouvelles détresses: il reprit l'usage d'une seconde baguette, plus courte que la première; il se l'insinua dans le reste du canal de l'urètre, et, titillant à sa volonté cette partie du canal et les orifices des conduits éjaculateurs, il provoquait l'éjection de la semence. C'est ainsi que ce masturbateur vraiment extraordinaire s'est amusé les dix dernières années de sa vie, sans avoir la moindre inquiétude sur la division de sa verge; la longue habitude qu'il avait de l'exercice de sa baguette, le rendait intrépide et quelquefois nonchalant dans l'usage qu'il en faisait. Le 12 juin 1774, il l'enfonça avec si peu de ménagement, qu'elle lui échappa des doigts et qu'elle tomba dans la vessie. Bientôt après, des accidents graves se manifestèrent: douleurs aiguës dans ce viscère et au périnée; difficulté d'uriner, fièvre, pissement de sang, hoquet, vomissement, diarrhée sanguinolente. Tourmenté de ces maux, il faisait encore des tentatives pour se débarrasser d'un si cruel ennemi. Il s'introduisit plus de cent fois le manche d'une cuiller de bois aussi avant qu'il le put dans le rectum, et il poussait cette cuiller avec effort de derrière en avant, afin de faire ressortir la baguette par la même voie qu'elle était entrée; mais le mal était au-dessus des secours qu'il pouvait attendre de lui-même. On l'engagea enfin à retourner à l'hôpital de Narbonne, où il avait été reçu par trois fois différentes dans l'espace de deux mois et demi, et dont il était sorti sans éprouver de soulagement, parce qu'il ne voulait jamais consentir qu'on le visitât pour connaître la cause de sa maladie. Quelle fut la surprise de M. Sernin lorsque, examinant la région hypogastrique de ce malheureux berger, qui se plaignait d'une rétention d'urine,

il lui trouva deux verges, dont chacune avait à peu près la grosseur ou le volume d'une verge naturelle! Cette singularité augmenta l'attention de ce chirurgien. Quoique le malade assurât d'abord qu'il était né avec cette conformation, l'examen des parties, des cicatrices très-apparences, des duretés calleuses dans l'étendue de la division, firent juger que ce n'était point un vice de conformation. Galieu fit alors l'histoire de sa vie, et donna tous les détails que nous venons de rapporter. M. Sernin s'assura de la présence du corps étranger dans la vessie par le moyen de la sonde, et se décida à en faire sans délai l'extraction par l'opération de la taille. Le malade, tourmenté de douleurs affreuses, et n'éprouvant pas de calme, quoiqu'il prit jusqu'à cent gouttes de liqueur anodine de Sydenham, se soumit à cette opération. M. Sernin la pratiqua le 6 octobre de la même année, en présence d'un grand nombre de gens de l'art et de curieux, que la singularité de ce fait avait attirés. La difficulté qu'il éprouva à enfoncer le cathéter dans la vessie, lui fit penser que la baguette était située transversalement. L'incision faite, il porta le doigt sur le corps étranger; il tenta d'en changer la direction, et parvint à amener une de ses extrémités vers la plaie; il fit ensuite glisser une pince à polype, par préférence à la tenette, sur le doigt qui assujettissait l'extrémité de la baguette, près du col de la vessie; mais, après l'avoir saisie, ne pouvant la tirer à lui, il la repoussa dans la cavité de ce viscère pour en rendre la position plus favorable à l'extraction, qu'il fit ensuite sans beaucoup de difficulté. Comme cette baguette n'avait séjourné dans la vessie que pendant trois mois, on fut surpris de la voir incrustée d'une grosse masse olivâtre de matière calculeuse à l'une de ses extrémités. L'autre bout était libre de toute incrustation.

» L'opération terminée, il y eut une hémorragie qu'il ne fut point difficile d'arrêter. Le malade, exempt de douleurs, dormit tranquillement; les urines coulèrent sans peine le cinquième jour; une toux qui le tourmentait depuis long-temps, augmenta; l'expectoration devint difficile; il survint de la fièvre avec des

frissons irréguliers, un cours de ventre; la gangrène parut ensuite à la cuisse du côté gauche, aux fesses, à la région du sacrum. On combattit ces accidents par des remèdes convenables; on eut recours au kina camphré, aux scarifications. Des eschares gangréneuses se séparèrent, à l'aide de pansements méthodiques, et de remèdes internes appropriés; la suppuration devint louable, la fièvre diminua, l'appétit et les forces revinrent. Le sixième jour, la plaie de la taille était parfaitement cicatrisée, et les ulcérations des autres parties presque consolidées; on regardait le malade comme hors de danger, lorsque tout à coup il se plaignit de frissons irréguliers, l'expectoration s'arrêta, le dévoiement reparut; d'autres symptômes d'affection de poitrine s'aggravèrent; et ce malheureux berger mourut trois mois après avoir été guéri de l'opération de la taille.

» L'ouverture du cadavre fit connaître la cause de la mort: une collection considérable de pus verdâtre, dans un sac formé entre la plèvre et le poumon droit; plusieurs sinus qui serpentaient dans la substance de ce viscère, des adhérences vicieuses et purulentes à sa surface. Les viscères des autres capacités du corps n'offrirent rien de particulier. M. Sernin a conservé les parties génitales de cet homme, avec la baguette incrustée de matière calculeuse, et m'en a envoyé le dessin. » (Chopart, t. II, p. 114.)

L'urètre de la femme, se prêtant mieux par sa largeur et sa brièveté à l'introduction de corps volumineux, cette disposition a été mise à profit dans ce but périlleux. Ainsi, une jeune fille insinua dans ce canal un étui de bois dont elle se servait pour mettre ses aiguilles. On en fit l'extraction au bout de trois mois. Il était couvert d'une couche saline et plusieurs petits calculs étaient en même temps dans la vessie (Benevoli, *Dissert. et observation 22*, p. 204.) Nous connaissons cinq autres faits semblables. Au lieu d'un étui, c'était un bouchon taillé en cylindre, qu'une femme logea dans la vessie. (J. Cloquet, *Archiv.*, t. XI, p. 466.)

Enfin, parmi les substances éburnées, outre les aiguilles de tête dont se servent les Italiennes, nous citerons le cure-

oreille, qui s'est plus d'une fois trompé de conduit, comme le montre l'observation qu'on va lire.

Obs. 7. « Charles Lœffer, âgé de trente-cinq ans, d'une constitution autrefois robuste, mais ruinée par les nombreux excès d'une vie aventureuse et débauchée, entra à l'hôpital de Breslau pour une dysurie accompagnée de violentes douleurs vésicales qui augmentaient chaque fois après l'émission des urines; celles-ci étaient troubles, caillebotées, à sédiment blanc, muqueux, il y avait en même temps constipation avec ténésme. Le cathétérisme, qui se fit assez facilement, ne fit découvrir aucun rétrécissement, ni aucune lésion de l'urètre; l'écoulement des urines par la sonde soulagea un peu le malade, mais il se plaignit surtout d'un sentiment de resserrement de la vessie. Après avoir sondé cet individu, pendant plusieurs jours, on parvint à rencontrer un calcul âpre, raboteux, paraissant avoir une certaine dimension, qu'on résolut d'extraire. Les forces du malade furent d'abord relevées, puis l'opération fut entreprise et faite d'après la méthode de Rudtorffer, par M. Alter, chirurgien en chef, avec le cystotome de Langenbeck.

» Après avoir incisé la peau et les muscles du périnée et lié l'artère honteuse, l'opérateur essaya d'extraire la pierre; mais, en voulant la saisir, elle se brisa en petits morceaux, dont une partie resta dans la pince: c'étaient de petits graviers qui se laissaient facilement écraser. On parvint à en faire l'extraction d'un grand nombre, on fut obligé de suspendre plusieurs fois l'opération à cause de la trop grande faiblesse du malade, et, comme on craignait de trop le fatiguer et d'irriter la vessie, on abandonna le soin d'expulser le reste des graviers à la nature. A cet effet, on interposa de la charpie molle entre les lèvres de la plaie après avoir préalablement fait des injections d'une décoction mucilagineuse de graine de lin dans la vessie. Les symptômes inflammatoires généraux et locaux furent traités par les antiphlogistiques convenables et ne tardèrent pas à diminuer; mais du neuvième au onzième jour après l'opération le malade se plaignit de nouveau de douleurs dans la plaie, d'un ténésme

vésical, et de picotements près du rectum: la plaie était gonflée, rouge; le mal avait diminué. Tous les symptômes semblaient indiquer une inflammation de la vessie ou des vésicules séminales, d'autant plus que le testicule gauche était rétracté vers l'anneau de son canal déférent tuméfié. Cependant, en examinant le lendemain la plaie, on trouva engagé entre ses bords un corps étranger, qu'on retira avec une pince ordinaire. Ce corps, incrusté de petites concrétions pierreuses, n'était autre chose que la plus petite moitié d'un cure-oreille grossièrement travaillé. Après son extraction, tous les accidents disparurent, la santé du malade se rétablit, et la plaie était cicatrisée jusqu'à une petite ouverture, quand des douleurs et une tuméfaction nouvelles s'y manifestèrent; on crut à l'existence d'une infiltration et d'abcès urinaires: lorsque le gonflement et l'inflammation furent diminués, il s'écoula par la petite ouverture fistuleuse de l'urine et du pus; ce qui nécessita l'introduction d'un petit bourdonnet de charpie.

» En explorant le lendemain avec la sonde, on sentit un corps dur qui ne paraissait adhérer en aucune façon aux parties environnantes. On introduisit dans la plaie une petite pince très-mince, avec laquelle on parvint à extraire le corps étranger sans grande difficulté ni incommodité. En l'examinant, on vit que c'était la seconde moitié du cure-oreille, qui s'était brisé dans le tiers de sa longueur, où il était percé d'un trou: on put d'ailleurs s'en convaincre en réunissant les deux fragments, qui s'ajustaient parfaitement ensemble. Après la sortie de ce dernier morceau, la cicatrice de la plaie marcha rapidement et fut bientôt complète. Depuis cette époque la santé de Lœffer n'a plus été troublée.

» Maintenant, comment ce cure-oreille s'était-il introduit dans la vessie? Le malade l'ignorait lui-même. Cependant, en cherchant à se rappeler tous les souvenirs de sa vie errante et très-orageuse, il apprit qu'étant en 1806 au cap de Bonne-Espérance, au service de l'Angleterre, il y vécut maritalement avec une négresse qui lui donna deux enfants. Après un séjour de quelques années, son

régiment recut l'ordre de rentrer en Angleterre, et en même temps défense fut faite d'emmener des négresses. Sincèrement attaché à ma femme et à mes enfants, continue Lœffer, et prévoyant les peines qui les attendaient après mon départ, j'en conçus un profond chagrin. Pour tromper ma douleur et rendre la séparation moins pénible, je m'enivrai de telle sorte que je ne recouvrai la raison qu'après que notre vaisseau avait déjà mis à la voile depuis quelques heures. Ma femme était aussi jalouse que passionnée; peut-être que, pendant mon état d'ivresse, elle m'introduisit dans la vessie ce cure-oreille, que tous les négres portent suspendu au cou. Je crois me rappeler, en effet, que je ressentis bientôt après, à bord du bâtiment, des douleurs dans l'urètre et à la vessie, auxquelles je ne fis pas particulièrement attention, les attribuant à l'excès que je venais de commettre; à un refroidissement ou à toute autre cause. Mais ces douleurs continuèrent et augmentèrent au point que je fus obligé de prendre mon congé et de revenir en Allemagne.

» Tel est le récit de cet homme: est-il vrai? On l'ignore. Toujours est-il que le cure-oreille a été trouvé dans sa vessie, et que la pièce est conservée au Musée anatomique de Breslau. » (Hanke, *Gazette médicale*, t. IV, p. 552.)

d. *Epis et tiges de graminées.* Qu'un homme s'introduise dans l'urètre une tige de graminée, en guise de sonde ou dans un but moins avouable, à la rigueur on le comprend; mais un épi avec ses barbes rudes, piquantes et cassantes, c'est une aberration qui étonnerait, si elle ne s'était pas présentée et diversifiée tant de fois. Les Mémoires de l'Académie de chirurgie (t. IX, in-12, p. 540) contiennent l'histoire d'un homme qui, se trouvant un jour à la campagne, et éprouvant de grandes souffrances pour rendre quelques graviers, eut la singulière idée de s'introduire dans l'urètre un épi d'orge en guise de sonde. Il ne put le retirer: il n'avait pu l'engager que par sa base; cette circonstance, qui faisait qu'il pouvait facilement l'avancer du côté de la vessie, l'empêcha de le dégager, les barbes s'enfonçant dans les parois du canal avec

une douleur très-vive. L'épi finit de descendre dans la vessie: quand on l'en retira, il ressemblait à une grappe de raisin dont les grains auraient été incrustés d'une matière terreuse. Dans d'autres cas consignés dans Van-Swieten (*Aphor.* t. V, p. 190), dans les Mémoires de l'Académie des sciences (*Hist.*, 1768, p. 78); et dans Brugnatelli (*Litologia umana*, p. 45 et 47), au lieu d'être simplement incrusté l'épi était entièrement enveloppé d'une épaisse couche calculeuse à laquelle il servait de noyau.

Obs. 8. Un homme de vingt-six ans, en voulant, disait-il, se dilater l'urètre, avait laissé tomber dans la vessie une tige de graminée, longue d'un pied sur une ligne et demie d'épaisseur; un bout de cette tige resta dans la partie membraneuse de l'urètre, et y détermina la formation d'un abcès. Après de longues souffrances, le malade entra à l'Hôtel-Dieu, où l'on constata l'existence d'un calcul, qui fut détruit par l'écrasement. On fit ensuite l'extraction de la tige (*Gaz. des Hôp.*, t. II, n. 40, 22 sept. 1829). Home a eu l'occasion d'observer un cas semblable (Brodie, *Lectures*, p. 191.)

Enfin, des tiges herbacées ont été introduites dans la vessie dans des intentions qui ne pouvaient pas être chirurgicales: c'est ainsi que Rigal a extrait de la vessie d'un homme de trente-huit ans, par la taille latérale, une tige de glaïeul, longue de neuf pouces sur deux lignes d'épaisseur, qui y séjournait depuis deux mois, et qui était couverte d'une incrustation de deux lignes d'épaisseur (*Ann. de méd. de Montpellier*, t. II, 1810, p. 502.); voici le fait:

Obs. 9. « Jean Julia, âgé de trente-huit ans, habitant au village de Galdou, commune de Genouillac, se masturba en introduisant dans le canal et jusque dans la vessie, la tige d'un glaïeul (*Gladiolus communis*, L...), eut le malheur de voir casser l'instrument de sa brutale passion, et ne tarda pas beaucoup à éprouver des douleurs dans la vessie et des difficultés d'uriner. Honteux de la cause de ses souffrances, il resta quelques jours sans se plaindre. La difficulté d'uriner allant croissante, Julia s'adressa à M. Peyré, chirurgien à Labastide. Ce dernier lui

ordonna des bains de siège et quelques boissons adoucissantes, légèrement diurétiques. Ce traitement fit ce qu'il devait faire. Le malade en fut soulagé. Deux mois s'étaient écoulés depuis l'époque du corps étranger, lorsque M. Peyré m'adressa Julia en m'invitant à le recevoir à l'hôpital; il y fut reçu le 20 juin 1809. Mon premier soin fut de sonder le malade avec une sonde de gomme élastique, du plus gros calibre. La grande facilité que j'eus à introduire la sonde, me prouva que le canal de l'urètre était libre dans tous ses points. Le malade fut mis à un régime convenable à son état et opéré de la taille latérale, le 1^{er} juillet, étant assisté de MM. Pailhès, Es-paillac, Serin, mes collègues, et six de mes élèves; cette opération ne fut nullement laborieuse, ni suivie d'aucun accident, et Julia sortit de l'hôpital le 1^{er} août, parfaitement guéri. Le corps étranger, que je conserve, a neuf pouces de long et est partout recouvert d'une concrétion calcaire, qui a sur certains points deux lignes d'épaisseur.

» Cette observation et la précédente, qui se sont présentées à un praticien dans l'espace de dix mois, n'offrent rien de piquant quant au mode opératoire; mais les causes qui ont nécessité ces deux opérations sont singulières, et, sous ce rapport, méritaient d'être recueillies: elles peuvent donner lieu à plus d'une réflexion, et sont une nouvelle preuve que nous sommes destinés, par état, à remédier à de grandes imprudences. » (Rigal, *Ann. de la Société de méd. de Montpellier*, t. II, p. 504.)

M. Leroy-d'Étiolles, après avoir broyé plusieurs pierres à un malade qui succomba, en trouva encore dans la vessie d'autres grosses comme des avelines, qui, jointes ensemble par une tige de graminée, avaient l'apparence d'un chapelet. (Leroy-d'Étiolles, *De la Lithotritie*, p. 52.)

Le même opérateur fut plus heureux dans une circonstance analogue.

Obs. 10. «Le malade est un jeune homme de vingt-six ans, d'une bonne complexion; il n'a jamais eu d'écoulement. Quoique sa verge soit médiocrement développée, les sondes ordinaires pénètrent très-facilement dans la vessie; rien ne fait soup-

çonner un rétrécissement antérieur. Toutefois, c'est à l'occasion d'un rétrécissement (prétendu sans doute) que le malade a introduit dans sa vessie une tige de graminée, d'un pied environ de longueur sur une ligne de diamètre. Un maçon de ses amis, dit-il, s'était servi, avec succès, de ce singulier moyen. Quel que soit le motif qui l'eût fait agir, toujours est-il vrai qu'une portion de brin d'herbe est tombée dans le réservoir de l'urine et y est devenue l'occasion d'un calcul. Depuis cette imprudence, il y a quatre mois, le malade n'a cessé de souffrir plus ou moins. Il éprouva d'abord une douleur très-aiguë dans la portion membraneuse du canal, et des pissements de sang qui suivirent lui firent comprendre qu'une des extrémités du corps étranger était engagée dans l'urètre et en irritait les parois. Il est probable qu'on aurait pu le délivrer, s'il s'était adressé à un homme de l'art; cette irritation mécanique continuelle, au bout d'un mois, causa une véritable inflammation qui se termina par un abcès. Ce dernier faisait au périnée une saillie d'un œuf de pigeon. Après huit jours de souffrances causées par l'inflammation elle-même, et par la rétention presque absolue de l'urine, l'abcès s'ouvrit spontanément de lui-même, dans l'urètre, et une grande quantité de pus, bien lié, en sortit aussitôt. Le malade se croit guéri; mais bientôt, à l'occasion d'un petit voyage, ses douleurs se réveillent. De plus, il ressent une cuisson très-vive au gland, et de la pesanteur au périnée, après l'émission des urines: il ne doute plus qu'il ne soit atteint de la pierre, et entre à l'Hôtel-Dieu vers la mi-juillet. L'affection fut promptement reconnue par M. Breschet. Ce chirurgien tenta deux fois, mais sans succès, de broyer ou d'extraire le corps étranger avec des pinces à trois branches, dépourvues de foret.

» Le 11, M. Leroy l'a opéré avec ses propres instruments. Après l'avoir placé sur le lit de M. Heurteloup, il introduit la sonde droite et la fixe au moyen de l'étau. L'introduction n'a pu avoir lieu sans une petite incision à l'urètre; cependant le malade souffrait ou paraiss-

sait souffrir horriblement, il poussait des cris et n'était contenu que par des aides. L'opérateur saisit la pierre avec la plus grande facilité et l'attaqua sans archet, lorsque tout à coup le malade, à la faveur du point d'appui que lui donnent les pantalons, porte brusquement le bassin en arrière: heureusement pour lui la pierre, peu volumineuse et assez molle, avait permis un rapprochement considérable des branches, et leur entrée subite dans le canal n'a causé aucun accident. M. Leroy a achevé son opération dans la portion membraneuse du canal, puis il a retiré son instrument. Le malade est d'abord mis dans un bain; il rend plusieurs fragments, dont les plus gros n'excèdent pas la moitié d'un haricot: puis un fragment, beaucoup plus volumineux, parcourt rapidement toute la longueur de l'urètre, et vient s'arrêter à la fosse naviculaire. L'interne de garde l'extrait avec des pinces. Ce fragment est un cylindre parfait, long d'un pouce environ et de trois lignes de diamètre, assez uni, et d'une consistance ordinaire; le brin d'herbe, grisâtre, desséché, lui sert de noyau et d'axe, et fait saillie à la partie antérieure. A trois heures, saignée de huit onces (1).

» Les 12, 13, 14 et 15, douleur à l'extrémité de la verge et au périnée. Les urines s'échappent à l'insu du malade. Quand il les expulse volontairement, il éprouve une douleur assez vive. Il assure ne plus éprouver la sensation d'un corps étranger dans la vessie.

» Jeudi 17. Nouvelle exploration, nouvelles tentatives; M. Leroy saisit et brise sans archet, à trois reprises différentes, des débris de calculs. La troisième fois il retire encore un brin d'herbe semblable au premier, mais seulement entouré d'une espèce de boue; il a un pouce de longueur. Le malade a été assujéti sur le lit de M. Heurteloup au moyen de la bricole: on ne s'est pas servi de l'étau fixe. Le malade a beaucoup souffert, il a du moins témoigné beaucoup de souffran-

(1) On trouvera dans cet article des détails sur la lithotritie que nous n'avons pas voulu supprimer, pour ne pas tronquer des observations importantes. Pour comprendre tous ces détails, il faudra se reporter à l'article LITHOTRITIE.

ces; l'étroitesse du canal a fait éprouver assez de difficulté pour retirer la pierre. Elle a été arrêtée à la fosse naviculaire, et ce n'est qu'après quelques efforts qu'on est parvenu à l'extraire.

» Dans la journée, plusieurs fragments ont été rendus, dont deux ont été extraits avec des pinces.

» Le lendemain, 18 septembre, la verge a commencé à se tuméfier. L'inflammation en a doublé le volume. Les urines sortent librement de la vessie, mais un petit calcul logé dans la fosse naviculaire, joint aux accidents inflammatoires locaux, augmente la cuisson qu'éprouvait déjà le malade. Bain général tous les jours.

» Réflexions. Le malade était, il est vrai, d'une rare indocilité ou d'une sensibilité exagérée. L'urètre était très-étroit, le bassin était mal contenu: le résultat immédiat de la secousse a été l'écrasement de la pierre. Les suites pouvaient en être terribles, et, bien qu'aucun accident grave ne soit survenu, nous n'hésitons pas à attribuer plutôt à cet acte qu'à un fragment arrêté dans le canal, l'incontinence d'urine qui a eu lieu les jours qui ont suivi les premières tentatives. Nous regardons comme une chose fort heureuse que la prostate, que le col de la vessie, froissés et déchirés, n'aient pas amené des accidents fâcheux. La mort pouvait être la suite de cet événement. La mollesse du calcul a peut-être seule sauvé le malade. » (Leroy-d'Étiolles, *Gazette des Hôpitaux*, t. II, n° 40.)

Pour ne pas trop multiplier les divisions, nous allons rapprocher des tiges de graminées un corps qui, sous les principaux rapports, a beaucoup d'analogie avec elles. Voici le fait.

Obs. 11. Un ouvrier, à la suite d'une orgie, s'introduisit dans l'urètre le cordon d'un de ses souliers. Cette lanière de cuir arriva dans la vessie et ne tarda pas à déterminer des accidents qui forcèrent le malade à entrer à l'hôpital d'Avignon deux mois après. On fit plusieurs tentatives inutiles d'extraction avec le litholabe. Le malade se rendit ensuite à Montpellier, où le cordon fut retiré à l'aide d'un petit instrument courbe. (*Gazette des Hôpitaux*, t. 11, n° 117.)

e. *Graines et fruits divers.* Les faits de cet ordre sont encore très-nombreux, on en trouve à chaque pas dans les livres et les recueils; nous nous contenterons de citer les plus saillants et les plus intéressants sous le point de vue pratique. Nous empruntons d'abord à un journal anglais l'observation d'un homme qui s'introduisit dans la vessie, dans un but qu'il ne voulut jamais avouer, des grains d'orge et de la paille. Il fut débarrassé de ces corps étrangers et d'un calcul auquel ils avaient servi de noyau, par M. Liston.

Obs. 12. *Opération de lithotritie pratiquée avec succès par M. Liston.*—André Leechman, âgé de soixante-dix ans, entra, le 10 novembre 1828, à l'infirmerie royale d'Edimbourg avec tous les symptômes de la pierre. La sonde, introduite dans la vessie, fit aussitôt reconnaître le corps étranger. Mais, comme le malade redoutait beaucoup l'opération de la taille, et que d'ailleurs l'état de l'urine dénotait une maladie de la vessie, M. Liston résolut de tenter le broiement du calcul. Le 15, après avoir injecté dans cet organe une dissolution d'opium, le chirurgien introduisit l'instrument de M. Civiale; mais il ne put saisir complètement la pierre à cause des mouvements du malade. Cependant il en retira quelques fragments avec l'instrument, et d'autres sortirent spontanément par l'urètre pendant la nuit suivante. Cette tentative ne donna lieu à aucun accident. Le 15, le malade rendit un grain d'orge incrusté de matières salines; et le lendemain, un brin de paille recouvert des mêmes matières. Il se plaignit d'un peu de douleur dans les testicules, et le 18 on fut obligé d'ouvrir un petit abcès qui s'était formé dans le scrotum. Le 23, on introduisit de nouveau la pince à trois branches et le calcul fut saisi convenablement; mais il était si friable qu'il s'écrasa sous les mors de l'instrument. En le retirant, on amena plusieurs morceaux de grains d'orge. Le malade, pressé de questions, avoua alors que pendant la dernière saison il s'était introduit dans l'urètre un certain nombre de ces grains, mais il ne voulut jamais dire dans quelle intention. A la suite de cette nouvelle introduction

de l'instrument, il survint plusieurs attaques de rétention d'urine occasionnées par la présence, dans le canal de l'urètre, des fragments les plus gros du calcul. Le malade rendit par cette voie treize morceaux de pierre ayant tous pour noyau un grain d'orge entier, et un nombre beaucoup plus considérable qui ne contenaient que des débris de paille. Dès ce moment les douleurs devinrent presque nulles, et l'urine cessa de contenir du mucus. On le sonda à plusieurs reprises sans rencontrer de corps étrangers, et il sortit de l'hôpital parfaitement guéri, le 16 décembre, trente-six jours après son entrée. (*The Edinb. med. and surg. Journ.*, avril 1829.)

Le haricot est un des corps qui se sont le plus souvent trouvés dans la vessie, aussi bien que dans la trachée. Un jeune homme tourmenté d'une difficulté d'uriner crut se procurer du soulagement en s'enfonçant le plus profondément qu'il put trois haricots dans l'urètre. Ils tombèrent dans la vessie, où ils formèrent le noyau d'autant de pierres (*Mém. de l'Ac. de chirurg.*, in-42, t. 9, p. 559). Le second calcul lithotrité par M. Civiale avait également un haricot à son centre (*Affect. calcul.*, p. 114). Une noisette, comme l'a vu Wilson, une noix, ainsi que l'a constaté Paré (liv. 23, p. 662), ont été trouvées dans la vessie. Enfin, Moreau, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, racontait dans ses cours d'opérations, qu'il avait extrait de la vessie d'une femme une pomme d'api incrustée de matière calculeuse. (*Chopart, loco cit.*, t. 2, p. 119.)

f. *Poils et plumes.* M. Civiale a quelquefois retiré de la vessie des poils qu'il était facile de reconnaître pour ceux du pubis, et qui y avaient été introduits par la sonde dont les malades faisaient usage ou de toute autre manière. Platner cite (*Diss. de calcul. ad vesic. adher.*, p. 17) une plume de la longueur du doigt qui fut trouvée en partie incrustée dans la vessie d'un jeune homme. Ce sont là des corps étrangers extrêmement rares.

g. *Cailloux.* La rareté même de l'introduction des cailloux dans la vessie les rapproche du groupe précédent, d'autant plus qu'il était difficile de les classer ailleurs et sur une autre base.

Nous ne connaissons que deux exemples de cette singularité: dans l'un un petit grain de quartz a été trouvé par M. Frommherz au centre d'un calcul; l'autre appartient à M. Civiale. C'était une femme qui avait la manie de se remplir la vessie de cailloux pour faire croire qu'elle avait la pierre. Elle l'avait en effet, puisqu'elle se la donnait. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce fait bizarre.

h. *Appareils et instruments de chirurgie.* Ces corps étrangers méritaient par les circonstances spéciales de leur introduction, par leur nature et surtout par leur importance, d'être réunis dans un même paragraphe. Ce sont de la charpie, des fragments de bougies ou de sondes, ou ces instruments entiers, et enfin des tronçons de litholabes.

1^o *Charpie.* On ne prévoit guère comment de la charpie pourrait arriver dans la vessie par le canal de l'urètre, et le mécanisme du seul cas qui soit parvenu à notre connaissance paraît trop bizarre pour devoir se renouveler. Un chirurgien aurait essayé avec de la charpie ou du coton l'extrémité de ses bougies, qui en auraient retenu quelques brins, et les auraient laissés dans la vessie d'un lieutenant de vaisseau. Ce dépôt s'augmentant chaque fois qu'on changeait la bougie, finit par former le noyau d'un calcul. (*Hutchison, Gazette médicale*, t. 2, p. 365.)

2^o *Bougies et sondes.* Il n'est pas extrêmement rare que les bougies et les sondes employées à la dilatation de l'urètre, se détériorent par leur mauvaise qualité ou par leur trop long séjour dans le canal et se rompent. C'est cependant un accident moins commun aujourd'hui qu'à l'époque où l'on se servait de bougies de plomb. Quoi qu'il en soit, Colot (*Traité de la taille*, p. 177), Brugnatelli (*Litologia umana*, p. 54) et Alghisi (*Trattato di litotomia*, p. 15) ont extrait des pierres qui avaient pour noyau des bouts de bougie. Une sonde de gomme élastique qui était restée dix jours en place, se rompit et en la retirant il en resta un cinquième dans la vessie qui fut rendu quelques jours après avec l'urine (Guerbois) in Baillie, *Anat. path.*, p. 249). Il est beaucoup plus fréquent qu'une bougie ou une sonde élastique mal fixée s'enfonce dans la vessie et

s'y loge en entier; White (*Hist. de la Société méd. de Paris*, 1780, p. 282), Wilson (*Lectures*, p. 181) et un grand nombre d'auteurs citent de ces faits.

Obs. 15. «On conseilla à un jeune Anglais, âgé d'environ vingt-cinq ans, de se servir d'une bougie pour combattre une légère contraction de l'urètre. Il l'introduisit en allant se coucher; mais n'ayant pas pris la précaution nécessaire de l'attacher, il trouva, quand il s'éveilla le lendemain, qu'elle s'était glissée dans sa vessie. Il fit fréquemment usage de bains chauds et de boissons d'eau chaude; il employa plusieurs autres moyens, qui furent tous infructueux. Pendant plusieurs mois il prit une grande quantité de savon, mais inutilement. Il n'éprouva pendant cinq ou six mois que peu de douleur; il pouvait faire plusieurs milles à cheval dans un jour, et passait même des journées entières à la chasse sans ressentir d'incommodité. Il commença bientôt après à se plaindre de douleurs, qui augmentèrent beaucoup, et il s'adressa à M. White, célèbre chirurgien à Manchester, qui trouva, par le moyen de la sonde, qu'il y avait une pierre dans la vessie. M. White le tailla dans le deuxième mois après l'introduction de la bougie, et fit l'extraction d'une pierre ovalaire de deux pouces de longueur dans le grand diamètre et d'un pouce et demi dans le petit. Cette pierre pesait deux onces et demie, était fort dure, d'un brun clair à l'extérieur; l'ayant sciée en deux, on vit sa substance blanchâtre, et la bougie qui lui avait servi comme de noyau pendant sa formation, et qui se trouvait repliée sur elle-même et entortillée comme un petit peloton. Ce jeune homme, qui jouissait d'une bonne santé jusqu'au moment de son accident, n'avait jamais eu aucun symptôme de gravelle jusqu'à ce que la bougie se fût glissée dans sa vessie, et il n'en a jamais eu non plus depuis l'opération.» (*Hist. de la Soc. de méd. de Paris*, ann. 1750, p. 252.)

Louis et Desault ont observé des cas analogues sur lesquels nous aurons occasion de revenir. Deux fois depuis quelques années on a pratiqué l'opération de la taille dans un des hôpitaux de Paris

pour extraire des sondes qui n'étaient dans la vessie que depuis peu de jours; on eut beaucoup de peine à les trouver et à les saisir avec les tenettes et l'opération dura fort long-temps (Civiale, *loc. cit.* p. 99). Moulinié, de Bordeaux, a pratiqué la même opération pour le même motif (*Gazette des hôpitaux*, t. XI, n. 5).

5° *Fragments de litholabe*. Il est plus d'une fois arrivé que l'instrument lithotriteur se soit brisé sur une pierre trop résistante, et soit venu joindre dans la vessie un nouveau corps étranger à celui que la nature y avait déposé. A l'article TRAITEMENT nous en rapporterons un fait qui a eu lieu à l'Hôtel-Dieu dans le service de Dupuytren. Ce fait est d'ailleurs loin d'être le seul.

§ 2. — Corps étrangers introduits dans la vessie par plaie ou ulcération des parois abdominales et du viscère.

a. *Balles de plomb*. On a vu nombre de fois une balle de fusil ou de mousquet lancée par la poudre à canon s'arrêter dans la cavité de la vessie. Colot est un de ceux qui ont le plus insisté sur cet accident. Il assure (*Traité de lithotomie*, p. 48) avoir été plusieurs fois consulté par des militaires obligés de se faire tailler après avoir reçu des coups d'arquebusade; les pierres s'étaient formées sur les balles ou sur la bourre. Cheselden (*Anatom. of human body*, pl. 50) a observé un cas analogue, et Marcet a vu une balle qui s'était logée dans la vessie d'un soldat, blessé à Waterloo, et qu'on retira par la taille, couverte d'une épaisse incrustation, qu'il reconnut pour être produite par un mélange de phosphate calcaire et de phosphate ammoniac-magnésien (Marcet, *Essai sur l'histoire chimique des calculs*, p. 57). Il est inutile de multiplier davantage des faits qui ont tous la même signification.

b. *Fragments d'os*. A côté des balles qui se logent et restent dans la vessie, se placent tout naturellement les esquilles qu'elles détachent sur leur trajet et qui tombent avec ou sans elles dans le réservoir urinaire. Généralement c'est le pubis qui fournit le fragment. C'est le cas d'un soldat qui reçut un coup de feu dans le bas-ventre. Après la guérison de la plaie, le malade conserva une grande

difficulté d'uriner, qui fut expliquée à son autopsie par le contenu de sa vessie où se trouvaient trois calculs et une grande esquille provenant du pubis (Tulpius, *Obs. med.*, p. 525). Brugnatelli, Warner ont vu de ces corps étrangers, et M. Watzl a consigné dans le *Journal de Graëfe* (t. 16, p. 482) l'histoire curieuse d'un jeune homme qui fut blessé à l'hypogastre par un coup de pistolet tiré à dix pas. La balle fractura le bord supérieur du pubis droit et sortit par la fesse du même côté, à quatre centimètres de l'anus; la vessie fut d'emblée intéressée, car il y eut tout d'abord une rétention d'urine pour laquelle on introduisit une sonde qui évacua trois cent vingt grammes de sang pur. La plaie des parties molles et osseuses guérit; mais l'urine demeura long-temps chargée de sang et de pus, et elle entraînait parfois des esquilles.

Les fragments sont quelquefois venus d'ailleurs que du pubis et détachés par une autre cause. Une petite fille tomba sur le siège et ressentit de violentes douleurs abdominales qui finirent par se concentrer dans la région de la vessie; une strangurie se manifesta, les urines devinrent fétides et au bout de neuf mois il sortit de temps en temps par l'urètre de petits fragments d'os avec du sang. Au bout de huit ans ce phénomène cessa pour faire place aux symptômes de la pierre. On fit la taille et l'on trouva deux calculs à noyau osseux. On présuma que c'était l'ischion droit qui avait souffert parce que depuis sa chute la malade ne pouvait plus s'asseoir de ce côté. (*Riner. neue chir.*, t. II, p. 570.)

c. *Morceaux de bois*. L'introduction de ces corps étrangers est ordinairement la suite d'une chute sur des pointes de bois qui se sont rompues dans la plaie qu'elles avaient faite. Tout le monde connaît ce cas de Camper où « un matelot tomba du haut d'un mât, sur des éclats de bois, dont quelques fragments lui entrèrent par l'anus jusque dans la vessie: il en résulta une fistule urinaire par le rectum. Consulté au bout d'un an, je sentis bien des morceaux de bois; mais ils résistèrent à l'extraction: l'algale introduite dans la vessie, me fit soupçonner que

l'extrémité de ces éclats était encroûtée de matière calculeuse. J'incisai le trajet fistuleux et par ce moyen je tirai deux pierres oblongues formées au bout de deux morceaux de bois. Le malade guérit en fort peu de temps et la callosité n'y apporta aucun obstacle. » (*Prix de l'Ac. de chirurgie*, t. IV, in-4°, f. 755.)

Dans une circonstance semblable, le même accident se produisit sur un sujet qui se présenta à l'Hôtel-Dieu dans le service de Dupuytren en 1858. Voici l'observation rédigée par M. Leroy-d'Étiolles.

Obs. 14. « Bary, âgé de vingt-neuf ans, maçon, rue du Faubourg-S.-Martin, n° 26, à Versailles, marié, forte constitution, n'avait jamais eu d'accidents du côté des voies urinaires, jusqu'au commencement du mois de mai 1856, époque à laquelle, un échafaudage sur lequel il travaillait s'étant écroulé, il tomba à cheval sur une planche qui offrait des aspérités. Un éclat ayant pénétré au milieu de l'espace compris entre la tubérosité ischiatique du côté droit et l'anus, y resta implanté. Le blessé le retira lui-même non sans beaucoup de peine, et il pensa qu'aucun corps étranger n'était resté dans la plaie. Après l'accident, il urina du sang; une douleur vive dans la région hypogastrique, accompagnée de difficultés d'uriner, se fit sentir: elle céda à une application de sangsues. La plaie se cicatrisa au bout de cinq ou six jours. Le repos fut gardé pendant une quinzaine, et Bary put reprendre ses travaux. Il n'a jamais remarqué que de l'urine soit sortie par la plaie, ni pendant ni après l'extraction du corps étranger. Depuis ce moment, toutes les fois qu'il urinait ou qu'il se baissait, il éprouvait au gland une sorte de tiraillement; cette sensation douloureuse augmentait par le travail.

» 18 juin. Le malade est entré à l'Hôtel-Dieu. Une douleur assez vive existait le long de l'urètre et surtout à l'extrémité, au moment de l'émission de l'urine; le canal était dur au toucher, il offrait la sensation d'une corde tendue. On pensa qu'il existait une inflammation chronique due à la chute que le malade avait faite, car il n'avait fait connaître qu'imparfaitement les détails ci-dessus mentionnés.

Dessangsues au nombre de vingt à trente chaque fois furent appliquées à diverses reprises, et toujours elles amenèrent un soulagement momentané. Des bains furent administrés pendant cinq semaines presque tous les jours, on prescrivit la tisane de graine de lin.

» 27 juillet. Ne voyant pas d'amélioration, l'on conçut des doutes sur la nature de l'affection, et le cathétérisme fit reconnaître un calcul. M. Leroy diagnostiqua un diamètre de 18 lignes au moins. Le 30 juillet, une sonde en gomme élastique, d'un assez fort volume, a été placée dix minutes ou un quart d'heure pendant quatre jours. Chaque fois, un léger rétrécissement se rencontrait à deux pouces du gland.

» Le 2 août. Un grain d'extrait d'opium fut donné ainsi qu'un lavement simple pour vider le rectum.

» Le 3. Ainsi préparé, le malade est placé sur le lit rectangle, la tête soutenue par des oreillers, le périnée saillant sur le bord du lit, les cuisses et les jambes pliées et assurées dans cette position au moyen de pantouffles immobiles qui reçoivent les pieds; un étai à tige mobile est fixé à la bande transversale du lit, et peut s'élever ou s'abaisser à volonté: il sert à maintenir l'instrument au moment de la percussion. M. Leroy, après avoir injecté de l'eau tiède dans la vessie, jusqu'à ce que le besoin d'uriner se fasse sentir, introduit l'instrument à percussion de M. Heurteloup, auquel une vis de pression à main s'adapte à volonté. Le calcul est saisi avec assez de facilité: son volume déjà constaté est reconnu par la pression seule avec la main; il diminue d'abord de trois lignes. On retire l'instrument, dont les dents sont encroûtées d'une matière blanche, assez molle, semblable à du mortier, et qui appartient évidemment à un calcul. Après un repos de quelques instants, on introduit un nouvel instrument de la même forme. On emploie la vis de pression et, à deux reprises, le marteau, jusqu'à ce que les deux branches recourbées de l'instrument soient en contact. L'opérateur cherche alors à retirer le percuteur. Il n'y parvient que difficilement; il ne peut franchir le col de la vessie. L'instru-